L'Aiglevilloise

La lettre d'information semestrielle de la commune d'Aigleville – Numéro 21 – Juillet 2013

L'édito du Maire

Suite à la réforme des rythmes scolaires, une nouvelle organisation du temps, prévue cette année, est reportée en 2014.

Le SIVOS va devoir attribuer des heures supplémentaires, voire embaucher.

Ceci aura une incidence sur notre budget, c'est pourquoi, dès maintenant, le conseil municipal va se pencher sur la question et, étudier l'impact à prévoir sur nos impôts locaux.

A cette occasion, je rappelle que les taux d'imposition d'Aigleville se situent dans la moyenne des communes du canton et n'ont pas augmenté depuis 2007.

J'espère que ceci ne va pas troubler vos prochaines vacances… 2014, c'est l'année prochaine…

Michel Ménard
Maire d'Aigleville

La Rédaction

Isabelle Bessac
Béatrice Vallengelier
Serge Gueguen
Patrick Ménard

Mise en page
AZILIS
www.azilis.com

L'Aiglevilloise est éditée par la mairie d'Aigleville.

L'Aiglevilloise
Mairie d'Aigleville
1 rue André Rouillé
27120 Aigleville

aiglevilloise@aigleville.info

Sommaire

Page 2
Balades autour d'Aigleville…

Page 3
Le budget de la commune

Page 4
Travaux
Infos pratiques

Les jardins remarquables de Miserey…

Site classé, au milieu de vastes paysages faisant la part belle au ciel, le parc du château de Miserey enserre une église et son cimetière.

Depuis 1996, date de création, la roseraie s'enrichit d'année en année. Sur un plan cruciforme, trois jardins à thème sont inspirés de Dante, où l'Enfer, le Purgatoire et l'Eden offrent au visiteur des rosiers aux couleurs changeantes, qui mènent vers le ciel.

Venus du monde entier, une collection importante de rosiers inermes (ne portant pas d'épine) vaut à Miserey d'appartenir à l'Itinéraire des Roseraies normandes.

La visite se termine sur une allée de rosiers à floraison continue de plus de 100 m de long...

Ouvert de 15h à 18h, du 1er avril au 1er novembre 2013, les vendredis, samedis, dimanches, lundis et jours fériés.

Fermé du 15 août au 1er septembre.

Entrée : 6,50 euros.

Quelques balades autour d'Aigleville…

Les beaux jours étant (enfin) revenus, nous vous avons préparé quelques itinéraires qui vous permettront de découvrir en famille, à pieds ou à vélo, les nombreux chemins qui entourent notre village.

Itinéraire n° 1 (rouge) : "Chemin des Coucous" : il y a une quarantaine d'années, ce chemin était tapissé de coucous, d'où ce nom attribué par les gens du coin. De la mairie, descendre la route de Chambines. Avant la ligne de chemin de fer, bifurquer à gauche et remonter le chemin des coucous bordé de noisetiers pour rejoindre Aigleville. Au bout du chemin, tourner à gauche sur la RD70.

Temps estimé : environ 1h15.

Itinéraire n° 2 (bleu) : descendre la côte de Chambines jusqu'à la voie ferrée. Emprunter celle-ci (à gauche) en direction de Breuilpont. Passer sous le premier pont et remonter la route à gauche en direction de Villégats. Dans les bois, à la première intersection routière, prendre le chemin sur la gauche et remonter vers la RD70. A l'intersection avec cette dernière, prendre le chemin en face et tourner sur la gauche sur le premier chemin qui ramène sur la RD70 puis à Aigleville.

Temps estimé : environ 2h30 (Attention au passage sur la voie ferrée du train touristique).

Itinéraire n° 3 (vert) : De la mairie, prendre la rue André Rouillé, traverser la RN13 en direction des Ferets. A l'abribus, tourner à gauche puis prendre la première à droite. Arrivé à la mare Letare, tourner à droite. Traverser le bourg de Chaignes en direction du restaurant La Chaumière. Traverser à nouveau la RN13 en direction de Chaignolles. Prendre le chemin du Bois Menou. Au bout, tourner à droite et continuer jusqu'à la route reliant Chaufour à Villégats. Reprendre sur la droite et traverser Villégats. A la sortie, emprunter la RD70 ou l'itinéraire n° 2.

Temps estimé : 3h30 (Soyez prudent lors de la traversée de la RN13).

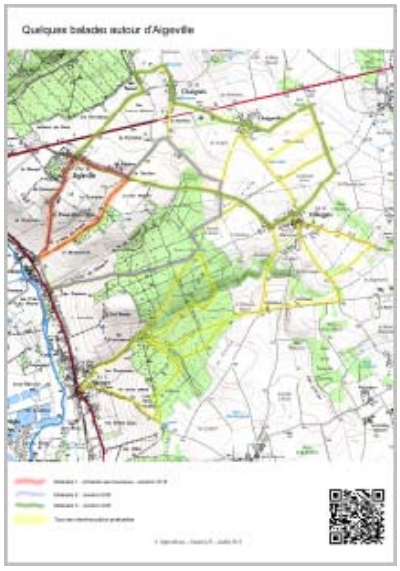

Téléchargez la carte de ces itinéraires sur www.aigleville.info/aigleviloise/balades2013.jpg

…ou flashez le code ci-dessous depuis votre smartphone :

D'autres chemins sont surlignés en jaune sur la carte. A vous de créer vos propres itinéraires !

Le budget de la commune

Le budget est l'ensemble des comptes prévisionnels et annuels des ressources et des charges d'un état, d'une collectivité ou d'un établissement public. Il est composé de deux sections : fonctionnement et investissement.

Le fonctionnement : Comme son nom l'indique, il est principalement composé de dépenses (EDF, France Telecom, frais scolaires, salaires, entretien,…) et recettes (dotations départementales, dotations d'Etat, produits des impôts,…) courantes, qui sont elles-mêmes composées de chapitres, comptes et articles.

L'investissement : Il est essentiellement basé sur les orientations communales notamment en matière de travaux neufs à prévoir et à réaliser soit sur l'année en cours, soit sur plusieurs années. Cette section est également composée de dépenses (achat de terrain, remboursements d'emprunts,…) et recettes (subventions départementales et d'Etat),elles-mêmes sous-divisées en chapitres, comptes et articles.

Chaque année, lors de la préparation du budget primitif, le conseil municipal se réunit autour du maire afin de constituer ce budget. Il suffit de placer des nombres en "toute sincérité" : trouver un équilibre entre les dépenses et les recettes.

Sur proposition du Maire, les orientations de l'investissement sont définies.

Une fois voté, le budget est transmis au contrôle de légalité : la Préfecture. Dès que celui-ci est validé ou réputé conforme, le Maire peut ordonnancer les dépenses et les recettes de la commune pour l'année en cours.
En fin d'année, les comptes sont arrêtés et reportés sur un document appelé Compte Administratif.

BUDGET PRIMITIF 2013

FONCTIONNEMENT : 169 006.00 €		**INVESTISSEMENT : 501 740.00 €**	
Dépenses :		Dépenses :	
Charges à caractère général	66 256.00	Capital emprunts	6 100.00
Charges de personnel	19 550.00	Siege :	4 715.00
Amortissement	500.00	Immobilisations	490 925.00
Charge de gestion courante (Elu-scolarité...)	80 500.00	Recettes :	
Intérêts emprunts	2 200.00	Excédent 2012	428 196.12
Recettes :		Amortissements	500.00
Excédent 2012	22 143.38	Dotations	73 043.88
Vente produits concessions	3 028.00		
Impôts et taxes	76 401.62		
Dotations	47 433.00		
Revenus immeubles	20 000.00		

Avis d'enquête publique

Le projet de révision de la carte communale, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés et consultables à la mairie du 8 juillet au 8 août 2013 aux horaires d'ouverture habituels.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
Mme Giardini Françoise
Commissaire enqêteur
Mairie d'Aigleville
1 rue André Rouillé
27120 Aigleville

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le jeudi 18 juillet de 15h à 18h, le jeudi 25 juillet de 15h à 18h et le jeudi 8 août de 15h à 18h.

Le texte complet de l'avis d'enquête publique est affiché en mairie.

Cimetière

Pour déposer les fleurs fanées et autres déchets végétaux, un emplacement est prévu au fond du cimetière à gauche.

Horaires de tonte

La préfecture de l'Eure a fixé les horaires de tonte et d'utilisation d'engins à moteur :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Etat Civil

Naissances

Camille PERLICAN
est née le 02/01/2013

Rémi PIVA
est né le 17/03/2013

Mariages

Grégory THOMAS** et **Ketty LETARTRE
se sont mariés le 27/03/2013

Décès

Joëlle DI QUERO
est décédée le 26/04/2013

Agenda

14 juillet

Rendez-vous à 9h à la Grange pour la balade, à 19h pour le traditionnel repas.

22 septembre

***Foire à tout** sur le stade de foot de 7h à 18h. 3 € le mètre. Informations et inscriptions auprès du comité des fêtes et/ou à* cfla@aigleville.info

Commerçants ambulants

Boulangerie (Abdahla)
tous les jours vers 8h30

Charcuterie (Gohel)
mercredi vers 14h00

Charcuterie, boucherie, épicerie, traiteur (Chéron)
mardi vers 13h00

Pizzas à emporter
lundi sur la place de l'école de 16h00 à 21h00

Travaux

Aménagement de l'assainissement dans la rue Fernand Mauviard

Travaux réalisés par l'entreprise TPN de Pacy sur Eure en novembre 2012.
Coût des travaux TTC : 43 018.67 €.
La TVA sera récupérée sur le budget primitif 2015 : 7 049.88 €.
Coût pour la commune : 35 968.79 €.

Construction d'un mur dans la rue Julien Quelvée

Après accord entre la mairie et M et Mme Raymond, il a été décidé de construire un mur sur leur propriété. Le but de l'opération était de récupérer le maximum de place dans ce passage dangereux. En ayant supprimé le talus et en gagnant 50 cm de mur, la commune va pouvoir poursuivre son aménagement de la voirie et notamment la création d'un chemin piétonnier.
Les travaux de terrassement et de modification des réseaux ont été réalisés par l'entreprise SCLEP de la Chaussée d'Ivry. Coût : 4 227.37 € HT.
Les travaux de maçonnerie ont été réalisés par l'entreprise Carvalho de Ménilles en fin d'année 2012. Coût : 17 380.00 € HT.
Les travaux de clôture ont été réalisés par l'entreprise Lefebvre de Ménilles. Coût : 1 901.30 € HT.

Aménagement de la voirie rue Julien Quelvée

Des travaux d'aménagement de la voirie rue Julien Quelvée vont être réalisés dans le courant de l'été, entre l'église et le début de la route de Chambines. Il sera associé à cette tranche de travaux, la partie basse de la rue Auguste Samson.

Travaux d'assainissement

En juin dernier, ont été réalisés des travaux de canalisation d'eau usée et un poste de refoulement. La canalisation posée entre la station d'épuration de Pacy sur Eure et les lagunes d'Aigleville servira a renvoyer l'ensemble de l'eau usée de la commune sur Pacy sur Eure. Ces travaux sont financés par la CAPE.

Chasse aux œufs 2013

Le conseil municipal

Maire :
Michel Ménard

1er adjoint :
Gérard Brantes

2ème adjoint :
Béatrice Vallengelier

Conseillers :
Grégory Bertran
Isabelle Bessac
Jean-Marie Dumont
Serge Gueguen
Sébastien Le Tensorer
Annick Lemetayer
Arnaldo Lourenco
Jean-Paul Medam

La mairie est ouverte les lundis et jeudis de 17h30 à 19h30

Mairie d'Aigleville
1 rue André Rouillé
27120 Aigleville
tél : 02.32.26.10.80

Le comité des fêtes

Président :
Jean-Marie Dumont
Vice président :
Serge Gueguen
Secrétaire :
Patrick Ménard
Trésorière :
Elisabeth Lourenco
Membre :
Véronique Brustoloni

Collecte des ordures

Poubelles vertes et jaunes : tous les vendredis matins.

En cas de jour férié dans la semaine, la collecte est décalée au samedi matin.

L'équipe de rédaction de l'Aiglevilloise remercie les entreprises d'Aigleville qui participent financièrement à l'impression de ce numéro.

Ent LEFEBVRE Stéphane
Maçonnerie, terrassement, piscine
4 rue Fernand Mauviard
27 120 AIGLEVILLE
TÉL : 06.03.67.48.83

ENT. LOURENCO
MENUISERIE, CHARPENTE, COUVERTURE, AMÉNAGEMENT DE COMBLES, RÉNOVATION, ISOLATION, ETC...
6, rue Julien Quelvée
27120 Aigleville
Port. 06 17 93 02 69

L'Aiglevilloise est disponible en téléchargement gratuit à l'adresse :

www.aigleville.info/aiglevilloise

Accédez directement à l'Aiglevilloise depuis votre smartphone en scannant le code ci-dessous :